



# Comité Départemental de Tir de l'Essonne

Patrice ARNAUD  
18, rue du Gault - Gérardville  
28360 PRUNAY LE GILLON

Aux présidents des Clubs de l'Essonne

Bonjour à tous,

Voici les fiches d'inscriptions pour les championnats départementaux 10m de cette nouvelle année sportive.

## Inscriptions et établissement du plan de tir :

Chaque club devra retourner les feuilles d'inscription (1) ci-jointes dûment remplies pour :

le **10 octobre 2017** au plus tard

(1) *Pensez bien à indiquer plusieurs choix, les places dans les séries seront validées au fur et à mesure du retour des documents (aussi ne tardez pas à les retourner, quitte à effectuer plusieurs envois afin que les retardataires ne "bloquent" pas le reste de vos tireurs). Aucune inscription ne sera prise téléphoniquement.*

**ATTENTION A L'ADRESSE A LAQUELLE IL FAUT RENOYER LES DOCUMENTS**

↓  
**A : Patrice Arnaud - 18, rue du Gault - Gérardville 28360 PRUNAY LE GILLON  
Tél. : 06 12 77 77 05 - internet: patrice.cdte91@free.fr**

*Une facture sera envoyée à réception du paiement. Ce paiement doit parvenir avec les inscriptions, aucun tireur ne pourra participer sans que le règlement ne soit enregistré.*

Organisation : Les tireurs doivent se présenter au contrôle des armes, en tenues et avec licence en règle **¾ d'heure** avant le début de leur série.

Le tireur arrivant en retard à sa série pourra, *éventuellement*, tirer dans l'une des séries suivantes, en fonction des places disponibles et sur sa demande immédiate auprès de l'arbitre responsable du planning.

Pour la Commission Sportive  
Patrice Arnaud



# Comité Départemental de Tir de l'Essonne

## SAISON 2017/2018

### CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX - TIR A 10 METRES

#### ARBALÈTE FIELD

COURCOURONNES

4 et 5 novembre 2017

Séries : Samedi 4 1 - 14H00 Dimanche 5 2 - 09H00

Catégories arbalète field : CG - JG - D1 - S1 - Vétérans. (8 postes de tir par série.)

#### ARBALÈTE MATCH

COURCOURONNES

4 et 5 novembre 2017

Séries : Samedi 4 1 - 14H15 Dimanche 5 2 - 09H15

Catégories arbalète match (40 coups pour tous) : JG - D1 - S1.

#### CIBLE MOBILE 10 METRES

ETRECHY

4 et 5 novembre 2017

Séries : Samedi 4 1 - A partir de 08H00 2 - A partir de 14H00  
Dimanche 5 3 - A partir de 08H00 4 - A partir de 14H00

Catégories cible mobile olympique (30+30 coups) : JG - S1 - S2.

Catégories cible mobile (20+20) : D1.

Catégories cible mobile mixte : JG - D1 - S1 - S2.

#### PISTOLET VITESSE 10 METRES

ETRECHY

4 et 5 novembre 2017

Séries : Samedi 4 1 - 08H45 2 - 09H30 3 - 10H15  
4 - 11H00 5 - 14H15 6 - 15H00 7 - 15H45  
Dimanche 5 8 - 08H45 9 - 09H30 10 - 10H15  
11 - 11H00 12 - 14H15 13 - 15H00 14 - 15H45

Catégories pistolet vitesse 5 cibles : CF - CG - JF - JG - D1 - D2 - S1 - S2 - S3

#### PISTOLET STANDARD 10 METRES

ETRECHY

4 et 5 novembre 2017

Séries : Samedi 4 1 - 08H45 2 - 09H30 3 - 10H15  
4 - 11H00 5 - 14H15 6 - 15H00 7 - 15H45  
Dimanche 5 8 - 08H45 9 - 09H30 10 - 10H15  
11 - 11H00 12 - 14H15 13 - 15H00 14 - 15H45

Catégories pistolet standard : CG - JF - JG - D1 - D2 - S1 - S2 - S3

Pour le Pistolet Vitesse et Standard, des séries complémentaires à 16h30 seront ouvertes uniquement s'il y a trop de demandes.

**Attention aux horaires.** Pour les épreuves arbalète Match, pistolet et carabine, une période de 15 minutes de Préparation et Essais est planifiée avant les horaires indiqués dans ce courrier. Les retardataires n'auront donc que des essais écourtés ou pas d'essais, selon leur horaire d'arrivée – Voir plan de tir.



# Comité Départemental de Tir de l'Essonne

## CARABINE ET PISTOLET

VILLEMOISSON

10, 11 et 12 novembre 2017

<b>Séries :</b>	Vendredi 10	1 - 13H45	2 - 16H00	<b>2B - 18H15</b>
	Samedi 11	3 - 08H45	4 - 11H00	
		5 - 14H30	6 - 16H45	
	Dimanche 12	7 - 08H45	8 - 11H00	
		9 - 14H30		

**Catégories :** CF - CG - JF - JG - D1 - D2 - D3 - S1 - S2 - S3.

**Durée des matchs :** Préparation et essais 15mn + Hommes 60 coups en 1 h 30, Dames 40 coups en 1 h 00

Les feuilles porteront toutes les indications demandées, y compris les **DEUX CHOIX** de série dans l'ordre de préférence (nombre de postes de tir limité à 24). Il est rappelé qu'au cas où un tireur s'inscrirait dans une seule série sans explication précisée sur la feuille d'engagement, celui-ci pourrait être inscrit dans n'importe quelle série si celle demandée était complète. Le plan de tir est établi dans l'ordre d'arrivée des réponses. La commission sportive se laisse la possibilité d'ajouter ou de supprimer une série 6bis en fonction du nombre d'inscrits, vraisemblablement le samedi à 19h00.

Il est instamment demandé aux tireurs tirant le pistolet et la carabine, l'arbalète match et l'arbalète field, le pistolet standard et le pistolet vitesse de bien vouloir le préciser sur la feuille d'engagement.

Les feuilles d'inscription doivent obligatoirement être accompagnées du règlement correspondant.

Le plan de tir définitif sera envoyé au responsable **désigné sur la feuille d'engagement** ou à défaut au Président du Club dans les plus brefs délais.

Aucune modification ne pourra être faite au plan de tir définitif sauf cas de force majeure et en fonction des disponibilités dans les autres séries.

## Déroulement des épreuves :

1. Application du règlement ISSf.
2. L'accès aux championnats régionaux et France se fait maintenant sur la base de quota pour certaines disciplines. Il est conseillé de surveiller attentivement les palmarès mis en ligne par la Ligue ou la Fédération. Les engagements à ces championnats se font dorénavant directement sur les sites internet de la Ligue et de la fédération (SEC - Vie National 2017).
3. Les horaires prévus seront respectés (sauf incident de fonctionnement).
4. Un jury technique et un jury d'appel seront constitués par le responsable d'arbitrage, sur chaque stand.
5. Lors des départementaux, tout tireur ne pouvant présenter sa licence **2017/2018** avec le **visa médical**, ne pourra participer aux départementaux.
6. Plus d'inscription d'équipe, le classement est dorénavant automatique. Si un club présente plus de 3 tireurs dans la même catégorie, c'est les trois meilleurs résultats qui seront sélectionnés.
7. *Les tireurs désirant tirer leur match sur 60 coups pour participer au challenge Gauthier ou être en équipe sont priés de le préciser lors de l'inscription.*
8. Sous réserve de modification apportée par la fédération au règlement 2017-2018 (non disponible à ce jour)



# Comité Départemental de Tir de l'Essonne

## Engagements :

Le montant des engagements est de :

En carabine, pistolet et arbalète match :

- 13 € pour les dames et les seniors
- 7 € pour les jeunes
- gratuit pour les équipes

En arbalète field, pistolet vitesse et pistolet standard :

- 9€ pour les dames et les seniors
- 5 € pour les jeunes
- gratuit pour les équipes

Les chèques devront être libellés à l'ordre du C.D.T.E.

En Cas de virement automatisé, merci de m'envoyer copie de ce virement.

## Challenge Gauthier :

Ce challenge totalise les points des 4 meilleurs carabiniers et des 4 meilleurs pistoliers d'un même club, quelle que soit la catégorie du tireur. **Les tirs devront être effectués sur 60 coups** (les 40 premiers étant comptabilisés pour le classement individuel le cas échéant).

Le club qui détient le challenge est prié de le rapporter au stand de Courcouronnes, le dimanche 12 novembre.

## Remise des récompenses :

***Dimanche 12 novembre 2017 à 17h00 environ***  
*Au stand de VILLEMORISSON*

La remise de récompenses sera suivie d'un pot amical.

La commission sportive souhaite bonne chance à tous les tireurs et vous prie de recevoir ses sportives salutations.

Pour la Commission Sportive

Patrice ARNAUD